



## Communiqué

### Plus de 30 mesures pour sécuriser les abords des écoles

**A l'occasion de la rentrée scolaire 2019, la Ville poursuit sa campagne de sécurisation des itinéraires scolaires. Ainsi marquage spécifique, pose de mobilier urbain ou encore réaménagements, permettront aux élèves de se rendre sans risque dans leur établissement. Ces mesures font partie du préavis « Rues vivantes » et s'inscrivent dans la politique volontariste menée par la Municipalité pour donner aux enfants toute leur place dans l'espace public.**

En 1999, Lausanne créait avec succès la première ligne de Pédibus. En 2012, elle était la première ville suisse à obtenir le label « Ville amie des enfants ». La place de l'enfant dans l'espace public a toujours fait partie des préoccupations de la Municipalité, en particulier en matière de sécurité sur le chemin de l'école. Elle mobilise dans ce but plusieurs de ses services. Ainsi, chaque année à la rentrée scolaire, la Police mène une campagne de sensibilisation auprès des élèves lausannois et engage les patrouilleurs et patrouilleuses ; le service des écoles primaires promeut la création de nouvelles ligne de Pédibus ; enfin, le service des routes et de la mobilité sécurise les abords des écoles lausannoises.

Par exemple, pour la rentrée d'août, des potelets ont été installés sur le trottoir devant l'école du Devin pour empêcher la circulation des véhicules. Sur l'avenue Montoie, un feu clignotant a été activé au droit de plusieurs passages piétons aux horaires d'arrivée et départ des élèves en complément du patrouilleur scolaire et du radar pédagogique déployés au mois de mai dernier. Enfin, un marquage « Attention école » a été apposé sur la chaussée à proximité de ces deux écoles.

En octobre, le carrefour à hauteur de la piscine de Mon-Repos, rues du Tribunal Fédéral/Sainte-Beuve, verra sa taille fortement diminuée. Cet aménagement aura pour avantage de raccourcir la longueur du passage piétonnier et de dégager un nouvel espace pour y aménager une petite place de quartier.

A Entre-Bois, des potelets empêcheront le stationnement de véhicules au droit de l'accès à l'école. Les élèves bénéficieront d'un nouveau balisage du passage piétonnier. La suppression de cases de stationnement leur offrira une meilleure visibilité au moment de s'engager. Un marquage spécifique « attention école » sera également tracé sur la chaussée. Enfin, un banc et des arceaux pour vélos compléteront les aménagements.

De nouvelles zones modérées vont être déployées avec cette même intention de pacifier le trafic aux abords des établissements. Le chemin des Magnolias se muera en zone de rencontre dès cet automne, et l'avenue de Montoie en zone 30 fin 2020.

L'ensemble de ces mesures s'inscrivent dans la politique de sécurisation des trajets des élèves lausannois menée par la Municipalité et pour laquelle, elle a sollicité des crédits au Conseil communal dans le cadre du préavis « Rues vivantes », adopté en septembre 2018 par le Conseil communal. D'ici mi-2020, ce sont plus de 30 mesures qui seront réalisées en faveur d'une mobilité douce et apaisée pour les écolières et écoliers, quel que soit leur mode de déplacement.

La Municipalité de Lausanne

*Annexe : liste des 30 mesures de sécurisation*

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, tél. +41 21 315 62 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 28 août 2019